

Migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)¹

par

Younoussi Zourkaleini²

Victor Piché³

Introduction

Les travaux sur l'urbanisation s'intéressent particulièrement aux liens entre la migration et l'emploi. D'une part, les théories de la migration rurale-urbaine insistent toutes sur la prépondérance des facteurs économiques dans les décisions de migrer, que ce soit à l'origine (facteurs de répulsion) ou à la destination (facteurs d'attraction). La recherche d'un emploi constitue la trame de fond de toutes ces théories (Massey et al, 1998). D'autre part, une fois arrivés en ville, l'insertion sur le marché du travail devient pour les migrants la préoccupation centrale, celle qui en quelque sorte couronne le succès ou non de l'entreprise migratoire (Antoine et Piché, 1998). Les théories de l'insertion économique des migrants ne sont pas aussi univoques que les théories migratoires (Williamson, 1988 ; Piché, 2004). En effet, la littérature sur les liens entre migration et emploi met en opposition deux hypothèses concernant les performances économiques des migrants comparées aux non migrants. La première insiste sur les difficultés des migrants à avoir accès à un emploi urbain et leur faible potentiel d'insertion économique : ceux-ci viendraient en quelque sorte renflouer les rangs des sans emploi et des marginaux (Adepoju, 1988 ; Todaro, 1997). La deuxième hypothèse suggère au contraire un accès plus facile des migrants à l'emploi urbain, hypothèse vérifiée par une série d'enquêtes longitudinales (rétrospectives) dans quelques villes africaines (Piché et Gingras, 1998 et Bocquier et LeGrand, 1998 pour Dakar et Bamako ; Kishimba, 2002 pour Yaoundé). En fait, de nombreux travaux récents ont montré à quel point les migrants et migrantes développent rapidement des capacités d'adaptation en milieu urbain, en particulier par la prolifération de petites entreprises informelles (Kouamé, 1991, Portes et Shauffer, 1993). Avec la crise de l'emploi en milieu urbain et l'accroissement des migrations de retour vers le milieu rural (Beauchemin, 2001 ; Pott, 2000), on peut se demander si la stratégie migratoire demeure encore viable.

L'objectif de la présente étude est d'examiner le lien entre migration et emploi dans un contexte urbain, celui de Ouagadougou (Burkina Faso). A partir d'une approche à la fois transversale (au moment de l'enquête) et longitudinale (accès au premier emploi), nous comparons l'insertion économique des migrants et à celle des non migrants. La comparaison entre migrants et non-migrants permet de répondre à la question : la migration est-elle un atout pour l'emploi ? Dans la plupart des enquêtes urbaines effectuées jusqu'à maintenant en Afrique subsaharienne, il est difficile de répondre de façon concluante à cette question étant donné les biais liés à la sélectivité migratoire. En effet, les résultats ne concernent que des échantillons de migrants et de migrantes enquêtés en milieu urbain, ignorant ceux et celles qui ont quitté après un séjour en ville. Si les caractéristiques de ces personnes non présentes au moment de l'enquête sont différentes de celles qui sont restées, les résultats sont biaisés dans un sens ou un autre, c'est-à-dire qu'ils sur-estiment la performance économique si les absents ont quitté parce qu'ils ont eu de la difficulté à trouver un emploi et ils la sous-estiment si au contraire ce sont les plus performants qui ont quitté.

¹ Nous remercions notre collègue Barthélémy Kuate Defo pour ses judicieux conseils méthodologiques.

² Unité d'Enseignement et de Recherche Démographique, Université de Ouagadougou.

³ Département de démographie et Centre universitaire d'études démographiques, Université de Montréal.

L'enquête dont nous nous servons ici étant une enquête nationale, nous sommes en mesure de réintégrer dans les analyses les épisodes de séjour à Ouagadougou des personnes enquêtées ailleurs au Burkina⁴. C'est là une première différence notable avec les analyses de ce genre effectuées jusqu'ici. Pour bien mesurer l'effet « net » de l'expérience migratoire, nous retenons un certain nombre d'autres facteurs reconnus comme importants dans l'étude de l'insertion économique (Goldlust et Richmond, 1974 ; Piché, 2004). Outre les effets de génération, qui nous permettent d'examiner l'impact de l'évolution de l'état du marché, nous retenons des variables reliées au capital humain (éducation, expérience antérieure, état matrimonial, âge), au genre (sexe), à l'origine sociale (activité du père et de la mère) et à l'origine ethnique (ethnie du père). Les résultats montrent d'abord que les modèles dominants en migrations de travail ne s'appliquent pas aux femmes, et ensuite que, contrairement aux hypothèses dominantes, les hommes migrants ne sont pas plus désavantagés que les non migrants sur le marché de l'emploi, que l'on considère la situation au moment de l'enquête ou au moment de leur arrivée en ville.

Considérations théoriques et méthodologiques

L'intérêt scientifique de la recherche des liens entre migration et emploi, et en particulier de l'impact économique de la migration, trouve son fondement dans les préoccupations politiques reliées aux politiques migratoires. En effet, si les résultats des recherches montrent que l'impact est positif, cela justifie des politiques migratoires favorisant des niveaux élevés d'immigration. Dans le cas contraire, il faudrait plutôt défavoriser les mouvements migratoires par des politiques restrictives, voire répressives. De façon générale, les travaux empiriques sur l'impact macro-économique de l'immigration montrent des effets plutôt mineurs, que ce soit dans le cas de l'immigration dans les pays développés (Pope & Withers, 1993 ; Termote, 2002 ; Ruhs & Ha-Joon, 2004) ou de la migration rurale-urbaine dans les pays en développement (Lucas, 2003).

Devant la difficulté de mesurer les effets économiques au niveau macroscopique, plusieurs chercheurs se sont tournés vers une approche micro-individuelle, basée sur la comparaison des performances économiques des immigrants et des natifs. La question principale au cœur de cette optique de recherche est la suivante : avec quelle rapidité et avec quel succès les migrants arrivent-ils à s'assimiler dans les activités économiques de leur nouvel environnement ? Souvent cette question est formulée ainsi : dans quelle mesure les performances économiques des migrants se comparent-elles à celles des populations natives (non migrantes) ? La réponse à cette question a trouvé un écho dans deux traditions de recherche qui se sont développées souvent de façon parallèle, l'une s'intéressant à l'immigration internationale dans les pays développés, l'autre centrée sur les migrations rurale-urbaines dans les pays en développement (Lucas, 2003).

Dans le cas de l'immigration, la recherche est basée sur un cadre conceptuel fort pertinent pour l'étude des facteurs d'intégration (Goldlust et Richmond, 1974 ; Piché, 2004). Ainsi, plusieurs facteurs individuels ont été identifiés comme pouvant influencer sur le processus d'intégration : la durée de résidence, la période d'arrivée, l'âge à l'arrivée, les connaissances linguistiques, la scolarité, le sexe et le statut d'immigration (catégorie d'admission et le type de migration). La recherche sur les facteurs individuels d'intégration dans les pays développés est largement fondée sur des données transversales provenant surtout des recensements et, plus rarement, d'enquêtes auprès d'immigrants. Ces travaux comparent les immigrants aux populations natives sur plusieurs dimensions dont la plus étudiée est la dimension économique. Ainsi, les écarts de revenus entre les deux groupes montrent que les immigrants sont, à l'arrivée, désavantagés comparativement aux natifs. Avec le temps, les revenus des immigrants ont tendance à augmenter après un processus d'ajustement au nouvel environnement leur permettant de

⁴ Certes, nous ignorons toujours l'expérience des personnes ayant vécu à Ouagadougou et vivant à l'étranger au moment de l'enquête. Tout porte à croire que l'hypothèse de la sur-performance de ces migrants s'applique également à elles.

mieux rentabiliser leurs aptitudes et leurs qualifications. Les recherches américaines et canadiennes indiquent que les immigrants atteignent assez rapidement les revenus moyens des natifs, excepté pour les cohortes d'arrivée récente (Chiswick, 1986 ; Lalonde et Topel, 1992 ; Bloom, Grenier et Gunderson, 1995 ; Beaujot, 1997 ; Hum et Simpson, 2002).

Ces recherches ont également montré l'hétérogénéité du processus intégrateur en documentant d'importantes variations entre les divers groupes d'immigrants dans leurs chances de succès économique. Aux États-Unis, il existe une véritable hiérarchie socio-économique des groupes d'immigrants en fonction de leur région d'origine, les immigrants d'origine européenne se situant au sommet de la hiérarchie alors que les non Européens, en particulier, les Latino-américains (Poston, 1994), les immigrants récents en provenance du Tiers Monde (Lalonde et Topel, 1991 et 1992) et, de façon plus spécifique, les Mexicains (Chiswick, 1978) se retrouvent au bas de la hiérarchie. On retrouve le même phénomène au Canada (Bloom, Grenier et Gunderson, 1995). En Europe continentale, l'utilisation de catégories ethniques dans les statistiques officielles comme les recensements pose plus de problèmes qu'en Amérique ou en Angleterre et cela est particulièrement vrai dans le cas de la France (Rallu et al, 2004 ; Simon, 1998). Dans ce cas, ce n'est que par des enquêtes récentes, de nature longitudinale, dont on parlera plus loin, que l'existence de la stratification ethnique peut être documentée (Tribalat, 1996).

Ces travaux sur le processus différencié d'intégration ont récemment été considérablement enrichis par la réalisation d'enquêtes longitudinales qui confirment que les caractéristiques individuelles reliées au capital humain, comme l'instruction, l'âge, l'expérience antérieure et les connaissances linguistiques (Borjas, 1994) de même que le sexe constituent de puissants déterminants de l'insertion sur le marché de travail. Ensuite, les résultats indiquent également qu'une fois pris en compte tous ces facteurs, l'origine nationale continue à jouer un rôle dans l'intégration économique, laissant supposer qu'elle est en soi un objet de discrimination (Piché *et al.*, 2002 ; Richard, 2000 ; Dayan, Echardour et Glaude, 1997).

Dans le cas des pays en développement, l'intérêt pour les questions d'intégration économique a émergé très tardivement, soit au cours des années 1980 dans le cas de l'Afrique. Pendant longtemps, deux préoccupations ont dominé les théories migratoires en Afrique : la nature circulaire des migrations et l'exode rural. Dans le premier cas, c'est le modèle du travailleur à objectif « ciblé » (*target worker*) (Gulliver, 1955) : dans ce scénario, le migrant quitte son village pour se rendre en ville y accumuler une somme spécifique d'argent et une fois l'objectif atteint, il retourne dans son lieu d'origine (Cordell et al. 1996 : 14). La question de l'intégration ne se pose donc pas puisque le migrant ne vise qu'à retourner chez lui. Dans le deuxième cas, la théorie se concentre sur la rationalité économique de la migration même si le chômage et le sous-emploi sont endémiques dans les zones urbaines. Selon cette approche, dominée par le modèle de Todaro (1969 et 1976 ; Fields, 1975 ; Cole et Sanders, 1985), la décision de migrer se prend à partir du calcul des différences de salaires attendus entre le milieu rural et le milieu urbain. Les attentes en milieu urbain sont suffisamment plus élevées qu'en milieu rural pour que l'individu décide de migrer même s'il doit se retrouver en chômage ou en sous-emploi, notamment dans le secteur informel, avant d'accéder à un emploi rémunéré dans le secteur formel.

Les hypothèses qui sous-tendent le modèle de Todaro impliquent une approche dynamique de l'insertion et seules des données longitudinales peuvent tester leur bien-fondé (Lucas, 2003). Les quelques travaux empiriques sur la vitesse d'accès à l'emploi urbain indiquent, contrairement au modèle de Todaro, des épisodes de non emploi de très courte durée parmi les migrants urbains (Yap, 1977 ; Banerjee, 1991 ; Bocquier et LeGrand, 1998) et même, dans bien des cas, que les chances d'accès à un emploi sont plus grands chez les migrants que chez les natifs (Sinclair, 1978 ; Oberai et Singh, 1984 ; Piché et al, 1995). La rapidité avec laquelle les migrants trouvent un emploi va à l'encontre de nombreux écrits qui soutiennent que les migrants viendraient gonfler les rangs des sans-emploi. Pour rendre compte de cette relative rapidité, une première explication insiste sur le fait que les migrants n'ont pas vraiment le choix

puisqu'il n'existe pas de politiques sociales ; ils ne peuvent donc se permettre de chômer ni même d'être sélectifs dans leurs emplois (Oberai et Singh, 1984 ; Lucas, 2003). Une deuxième explication se réfère plutôt à la sélectivité migratoire qui recouvre trois aspects (Piché et Gingras, 1998 : 68-69) : (1) les migrants viendraient en ville uniquement lorsqu'ils estiment que leur probabilité de trouver un emploi est élevée, l'information provenant des parents ou amis déjà sur place ou par le biais de visites, plus ou moins fréquentes et plus ou moins prolongées, effectuées par les migrants eux-mêmes (sélectivité informationnelle; (2) seuls les plus instruits et les plus qualifiés opteraient pour la migration (sélectivité reliée au capital humain ; référence classique) ; et (3) les migrants interrogés seraient ceux qui auraient « réussi » leur insertion économique, les autres devant les difficultés ayant décidé de retourner au village ou tenter leur chance ailleurs (sélectivité échantillonnale).

Il y a donc dans ce modèle une conception de l'intégration dans le marché de travail urbain qui insiste sur le faible potentiel d'insertion des migrants dans un marché de travail urbain déjà limité, voire saturé et qui suppose que ces derniers sont nettement désavantagés par rapport aux autres groupes urbains « de souche » de par le plus grand accès de ces derniers aux ressources urbaines, en particulier l'instruction, les réseaux familiaux et sociaux (Piché et Gingras, 1998 : 49). L'exode rural participerait ainsi à la création d'un chômage urbain massif et à la marginalisation d'une portion croissante des populations migrantes urbaines : il s'agirait d'un modèle de non intégration plutôt que d'intégration, perspective partagée autant par les théories néo-classiques de l'hyperurbanisation (Bairoch, 1973 pour l'Amérique latine et Adepouju 1988 pour l'Afrique) que les théories marxistes présentant les masses migrantes comme les exclus de l'économie urbaine moderne (Amin, 1974 et Gregory et Piché, 1978).

Les quelques rares travaux empiriques effectués en Afrique qui ont comparé les performances économiques des migrants et des non migrants ont plutôt tendance à montrer que les migrants arrivent assez rapidement à atteindre, voire à dépasser, les niveaux de revenus des natifs (Goldscheider, 1983 ; Vijverberg et Zeager, 1994). Dans une étude comparative de sept pays de l'Afrique de l'ouest, Traoré (1997) montre, à l'aide de données transversales, que le statut migratoire a un effet positif dans cinq pays (mesuré ici par les probabilités d'être en chômage), soit en Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal. Dans deux autres pays, soit le Burkina Faso et le Niger, l'effet du statut migratoire est non significatif (Traoré, 1997 : 257). De plus, grâce à des données longitudinales (rétrospectives), les travaux sur la ville de Bamako indiquent que les migrants ne se démarquent pas significativement des non migrants quant au secteur d'emploi (formel/informel) et au statut dans la profession (indépendant/salarié) (Piché et al. 1995). En fait, comme nous le verrons plus loin dans le cas de Ouagadougou, le scénario de Todaro voulant que les migrants se retrouvent en chômage ou concentrés dans des secteurs de sous-emploi (e.g. le secteur informel) caractérise autant les natifs que les migrants. De plus, il n'est pas du tout évident que le secteur informel serve de tremplin ou de passage obligé pour accéder au secteur formel.

La recherche sur l'intégration économique des migrants en milieu urbain africain souffre de trois lacunes fondamentales. Premièrement, peu de travaux utilisent un cadre conceptuel permettant de comparer les migrants et les non migrants en contrôlant pour d'autres facteurs clé d'intégration comme cela se fait dans les travaux concernant l'immigration dans les pays développés. Notre premier objectif est de comparer les performances économiques des migrants et des natifs en nous inspirant du modèle multivarié développé initialement par Goldlust et Richmond (1974). Ce modèle identifie les variables principales qui, outre le statut migratoire, interviennent comme facteurs d'insertion économique. L'effet de la migration sur l'emploi ne peut être déterminé qu'une fois pris en compte les facteurs principaux que ce sont la durée de résidence, l'éducation et l'expérience antérieure (capital humain), le sexe (genre), la génération (variable mesurant indirectement l'évolution du marché du travail), le statut matrimonial, l'origine sociale et l'ethnie.

La deuxième lacune est plus sérieuse et concerne les biais de sélection inhérents aux échantillons urbains de migrants. Comme mentionné plus haut, trois types de biais ont été identifiés : si la sélectivité migratoire reliée au capital humain peut être contournée en incluant dans la comparaison des variables de capital humain, la sélectivité informationnelle et échantillonnale ne peuvent pas être prise en compte avec des échantillons urbains. Notre deuxième objectif vise à profiter du fait que l'enquête dont nous nous servons couvre tout le territoire national, ce qui nous permet de réinsérer toutes les personnes ayant séjourné à Ouagadougou au cours de leur vie même si elles ne sont pas présentes au moment de l'enquête.

Enfin, les analyses de caractère longitudinal ont utilisé jusqu'à maintenant le modèle semi-paramétrique de Cox (1972) : or dans ce modèle, toute la population à risque doit avoir le même point de départ (le point zéro). Pour les natifs, il suffit de fixer un âge limite auquel l'individu commence à rechercher un emploi, cet âge pouvant varier d'une société à une autre : pour l'Afrique, le plus souvent les auteurs fixent le début à 12 ou 15 ans. Pour les migrants, l'accès à l'emploi urbain commence dès leur arrivée dans la ville, il coïncide donc avec l'âge à l'arrivée. La durée en non emploi (avant la transition en emploi ou la troncature liée à la date de l'enquête) est donc mesurée par la différence entre l'âge au moment de l'événement et l'âge à l'arrivée. Comme l'accès à l'emploi n'est pas indépendant de l'âge, cette procédure biaise les comparaisons entre natifs et migrants, ces derniers pouvant « entrer » dans la population à risque à tous les âges. Pour contourner ce problème – et c'est là notre troisième objectif – nous utilisons une méthode qui consiste à comparer des risques par segments d'âge (voir plus loin pour une description détaillée de la méthode).

Avec ces remarques méthodologiques en tête, nous posons comme hypothèse générale que les migrants ne se distinguent pas de façon significative des non migrants quant à leurs performances économiques mesurées ici par le secteur d'emploi (informel/formel), le statut professionnel (indépendant/salarié), la vitesse d'accès au premier emploi rémunéré et la probabilité de passer d'une situation d'inactivité à un premier emploi formel ou indépendant.

Méthodologie

Données

Cette étude est réalisée à partir des données de l'enquête nationale, menée en 2000, sur « migrations, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso ». Au total, cette enquête a porté sur 8644 biographies migratoires recueillies auprès de 3517 ménages (Poirier et al., 2001)⁵. S'agissant du volet sur la ville de Ouagadougou, il a concerné 2838 biographies réparties entre 1184 ménages. Mais l'étude ne se limite pas seulement aux seules biographies enregistrées pour Ouagadougou au moment de l'enquête puisqu'elle prend en compte tous ceux qui résidaient ailleurs au moment de l'enquête et qui, à un moment de leur vie, ont vécu plus de 3 mois à Ouagadougou. Le tableau 1 fait ressortir le poids de la population soumise à l'étude ayant déjà vécu à Ouagadougou (25%) par rapport à celle qui y réside au moment de l'enquête (75%). Il nous apparaît donc important d'inclure ce quart de la population dans la comparaison des natifs et des migrants.

L'enquête a couvert cinq types d'événements biographiques : origine familiale, la mobilité résidentielle, la vie active, l'histoire matrimoniale et l'histoire génésique des femmes. Pour les besoins de cette étude, nous utilisons les informations recueillies dans les quatre premiers modules. D'abord, les informations sur la vie active comportent non seulement les périodes d'activité économique mais aussi les périodes d'inactivité. Ainsi, les périodes d'études, de maladie, de retraite et « au foyer » sont spécifiées au même

⁵ Cette enquête a été réalisée par l'Unité d'Enseignement et de Recherche en Démographie (UERD) de l'Université de Ouagadougou en partenariat avec le Centre d'Etudes et de Recherche sur la Population pour le Développement (CERPOD) et le Département de Démographie de l'Université de Montréal.

titre que les périodes de travail ou de chômage. La vie active de l'individu se résume en une succession de périodes d'activité et/ou d'inactivité et toute épisode de trois mois et plus devait être répertoriée. De plus, une attention particulière a été portée à la mesure du travail des femmes afin de contourner la critique à l'effet que celui-ci est toujours sous-estimé. Ensuite, les informations sur la mobilité résidentielle complètent celles des activités économiques puisqu'elles permettent de savoir où réside l'individu au moment de l'exercice de ses activités. Enfin, les informations sur l'origine familiale et l'histoire matrimoniale fournissent les indications nécessaires à l'estimation des variables explicatives (indépendants) du modèle causal, notamment en ce qui concerne la dernière activité du père et de la mère, l'ethnie et le statut matrimonial.

Tableau 1: Répartition de la population d'étude selon le statut de résidence au moment de l'enquête

Statut de résidence	Homme		Femme		Total	
	Fréquence*	Effectif	Fréquence*	Effectif	Fréquence*	Effectif
Résident	77,41	910	74,05	947	75,63	1857
Non résident	22,59	100	25,95	90	24,37	190
Total	100	1010	100	1037	100	2047

* :Les fréquences sont obtenues à partir des effectifs pondérés

Comme les données de toute enquête rétrospectives, les données utilisées ici présentent un certain nombre de limites. En effet, la technique des biographies nécessite l'enregistrement chronologique de tous les événements survenus dans la vie de l'individu. Elle fait donc appel à la mémoire qui peut être défaillante sur certaines dates ou certains événements. L'utilisation de la fiche « âge-événement », qui a fait ses preuves dans ce genre d'enquête biographique, permet de minimiser les biais de mémoire (Antoine et Piché, 1998). Par ailleurs, même si nous redressons les biais d'échantillon en incluant les épisodes des individus ayant déjà vécu à Ouagadougou mais absents au moment de l'enquête, les personnes résidant à l'étranger au moment de l'enquête et ayant vécu à Ouagadougou pour trois mois et plus nous échappent toujours. Malgré ces limites inhérentes à ce genre d'enquête, la base de données constitue une source unique et originale pour l'étude des facteurs associés à l'insertion économique.

Méthodes d'analyse

Les méthodes d'analyse utilisées dans la présente étude sont spécifiques à la nature des variables dépendantes retenues. S'agissant de l'approche transversale, la comparaison des migrants et des natifs s'effectue à partir de la méthode classique de la régression logistique qui permet d'estimer l'effet net des variables associées au fait d'être en emploi (ou non) au moment de l'enquête. L'emploi considéré ici se divise en trois modalités : emploi rémunéré, emploi formel et emploi indépendant. Quant à l'approche longitudinale, c'est le premier emploi qui est mis en relation avec les mêmes facteurs tel que spécifiés par le cadre conceptuel. Dans ce cas, l'événement étudié est d'abord l'obtention d'un premier emploi rémunéré à Ouagadougou. Ensuite, cet événement est scindé en deux modalités exclusives (formel et indépendant) : ces deux modalités sont considérées comme exclusives parce qu'une fois qu'on accède à un premier emploi formel, on ne peut plus accéder à un premier emploi indépendant et le statut d'indépendant ne peut être connu que lors d'une période suivante (2^e emploi ou plus). En terme technique, la survenance d'un événement non étudié est considérée comme une troncature.

L'emploi rémunéré (le premier comme celui au moment de l'enquête) est défini comme étant l'occupation principale, ayant durée au moins trois mois. Ainsi, les périodes d'études, de retraite, de chômage ou de foyer sont exclues au même titre que les activités d'apprentissage ou d'aide familial sans rémunération. L'emploi formel est défini comme étant la première occupation principale ayant durée au moins trois mois et où l'employé bénéficie régulièrement d'un bulletin de salaire mensuel. L'emploi

indépendant quant à lui est défini comme l'occupation principale, ayant durée au moins trois mois et où la personne travaille pour son propre compte dans une entreprise individuelle. Elle peut employer (ou pas) un ou plusieurs salariés ou être aidée par des aides familiaux et/ou des apprentis non rémunérés. Nous ne faisons donc pas de distinction entre celui qui est communément appelé indépendant et l'employeur (travail pour son propre compte et emploi des salariés).

Pour les analyses longitudinales, les événements historiques de chaque individu sont pris en compte entre 12 et 35 ans. Ainsi le temps d'observation est l'âge atteint. A chaque âge de ce groupe retenu, certaines personnes sont considérées comme étant en fin d'observation soit parce qu'elles n'ont pu obtenir leur premier emploi, soit parce qu'elles sont censurées par la date de l'enquête. D'autres par contre sont considérées de façon temporaire comme étant en fin d'observation parce qu'elles ont émigré avant l'obtention de leur premier emploi à Ouagadougou. Celles-ci peuvent donc être reprises en compte à un âge supérieur, après une immigration à Ouagadougou. À l'âge suivant, à ceux et celles qui n'ont pas connu de fin d'observation définitive ou temporaire sont ajoutés les nouveaux immigrants de cet âge.

En somme, ceux et celles qui n'ont jamais migré après 12 ans restent soumis au risque d'obtenir un premier emploi depuis 12 ans jusqu'à l'âge de son obtention ou jusqu'à la censure (date de l'enquête, limite d'âge retenu dans l'analyse). Les migrants et les migrantes sont pris en compte à partir de leur âge d'arrivée à Ouagadougou jusqu'à l'obtention de leur premier emploi ou jusqu'à une nouvelle migration. Ainsi, ceux et celles qui ont effectué des migrations multiples avant l'obtention de leur premier emploi à Ouagadougou présentent des creux dans leur temps d'observation. L'analyse prend donc en compte tous les individus ayant eu un passage à Ouagadougou et résident sur le territoire Burkinabé au moment de l'enquête. Enfin, en raison de l'effet de la sélectivité migratoire, les emplois obtenus par les migrants dès leur arrivée à Ouagadougou sont exclus de l'analyse pour éviter de tenir compte des événements anticipés ou simplement les cas de fonctionnaires en mutation. Comme le soulignent Bocquier et Legrand (1998), dans une telle situation ce n'est pas la migration qui affecte leurs chances d'obtenir un emploi mais plutôt le contraire.

Les modèles paramétriques de la famille log-logistic sont utilisées pour évaluer le temps nécessaire pour obtenir un premier emploi ou pour mieux comprendre ce qui mène plus rapidement au premier emploi, qu'il soit rémunéré, formel ou indépendant. Soit t la durée d'exposition atteinte à un âge donné. Le logarithme de ce temps de survie, $\text{Log}(t)$, s'exprime comme une fonction linéaire des variables explicatives et prend la forme suivante : $\text{Log}(t_j) = X_j \beta + z_j$. Dans cette équation, X_j représente le vecteur des variables explicatives, β le vecteur des coefficients de régression, et z_j l'erreur dont nous supposons que la fonction de densité a une forme log-logistic⁶.

En supposons que pour deux individus de même durée d'exposition mais atteinte à des âges différents, les chances d'avoir un emploi peuvent être différents, nous avons découpés le temps d'observation, c'est dire l'âge, en plusieurs groupes pour en déterminer l'effet propre à chaque groupe. Chaque modèle contient cette variable, des variables fixes et des variables qui changent avec le temps. Cette dernière catégorie de variables fait qu'une même personne peut réaliser une ou plusieurs modalités de la variable au cours de sa vie. Les individus qui subissent ces changements se retrouvent dans plusieurs enregistrements de la base de données. Pour remédier à cela, les erreurs standards des coefficients de régression ont été ajustées en utilisant les erreurs standards de Huber-White (Hox, 2002)⁷.

⁶ Ce choix résulte de l'utilisation du critère d'information d'Akaike(1974) en mettant en opposition les modèles qui semblaient plus appropriés (Gamma, Lognormal et log-logistic) : $AIC = -2(\text{rapport de vraisemblance}) + 2(c+p+1)$ où c est le nombre de variables dans le modèle et p le nombre de paramètres auxiliaire utilisés. Le modèle préférable étant celui qui a la plus petite valeur de AIC.

⁷ Les coefficients présentés au tableau 8 ont également subi une transformation en utilisant le paramètre auxiliaire qui a été maintenu constant et utilisé comme dénominateur au cours du calcul des odds ratios(Klein et Moeschberger, 1997).

Variables explicatives

Le tableau 2 présente la liste des variables indépendantes utilisées dans le cadre de cette étude ainsi que la distribution de la population enquêtée selon les différentes modalités retenues pour chacune d'elles. Le choix de ces variables est basé sur le cadre conceptuel déjà présenté ci-haut. Pour le premier emploi, les fréquences représentent le nombre d'épisodes au cours desquels une variable donnée apparaît dans la vie d'un individu. Un épisode correspond à une période de vie active ou inactive. Les colonnes 2 et 3 indiquent le nombre d'épisodes, ou encore le nombre d'observations, qui interviennent dans les régressions tenant compte du temps. Un même individu peut avoir plusieurs observations dépendamment du nombre d'épisodes qui forment son parcours de la vie. La dernière colonne représente le nombre réel d'individu présent dans l'échantillon au moment de l'enquête.

Pour étudier le lien entre migration et emploi, c'est le statut migratoire qui constitue la variable indépendante principale. Elle comprend quatre modalités : les non-migrants (natifs et les résidents depuis 12 ans), et les migrants différenciés selon leur lieu de provenance (rural, urbain et étranger). Pour l'analyse du premier emploi, le statut migratoire est une variable qui peut changer avec le temps : par exemple, une personne peut réaliser au cours de la période étudiée plusieurs migrations sur Ouagadougou avant l'obtention de son premier emploi dans cette ville.

Pour tenir compte de l'évolution du marché de travail, nous retenons la génération (variable fixe) : compte tenu des problèmes d'effectifs, nous constituons quatre générations : 1936-1955 ; 1956-1965 ; 1966-1975 ; 1976-1985. On remarquera que malgré un intervalle relativement plus long la première génération reste faiblement représentée dans l'échantillon.

La variable durée de résidence est la différence entre l'âge à l'arrivée (12 ans pour les non migrants) et l'âge d'obtention de l'emploi. Pour les migrants ayant connu plusieurs allers-retours à Ouagadougou (avant l'obtention du premier emploi ou la date de l'enquête) la durée de résidence est la somme des différentes périodes.

La variable l' « âge à l'arrivée » est dépendante du temps puisqu'au cours de son cycle de vie un individu peut faire plusieurs allers-retours. Par exemple, une personne qui réside à Ouagadougou à 12 ans avant d'émigrer pour ensuite revenir à Ouagadougou aura deux âges d'entrée, le premier à 12 ans (cas des non-migrants) et le second à son retour sur Ouagadougou.

Pour mesurer l'impact de l'éducation sur l'accès au premier emploi rémunéré nous retenons comme mesure le dernier niveau atteint avant l'obtention du premier emploi ou à la troncature. Nous opposons les personnes n'ayant jamais fréquenté une école à celles qui ont atteint le niveau primaire, secondaire (enseignement général ou technique) ou supérieur. On remarquera qu'il y a peu d'individus ayant atteint le niveau supérieur. Les coefficients de cette modalité seront donc interprétés avec beaucoup de prudence.

Pour l'expérience antérieure, nous considérons l'effet d'avoir expérimenté des épisodes d'études, d'apprentissage, de chômage et d'inactivité sur les chances d'obtenir un emploi rémunéré. Cette variable varie dans le temps : ainsi, durant son cycle de vie, un individu peut traverser plusieurs de ces périodes d'activité ou d'inactivité. Par exemple, un individu peut d'abord traverser une période d'inactivité, puis une d'apprentissage suivi d'une période de chômage avant l'obtention de son premier emploi.

Concernant le statut matrimonial, nous distinguons trois modalités : célibataire, marié, et divorcé. Cette variable change également dans le temps. Avant l'obtention de son premier emploi, une personne peut passer du statut de célibataire à celui de marié puis de divorcé avant un autre mariage.

Tableau 2: Statistiques descriptives des variables utilisées dans les analyses multivariées

Variables explicatives	Premier emploi		Emploi du moment(2000)	
	Fréquence(%)* observations	Individus	Fréquence(%)**	Individus
Statut migratoire				
non-migrant	44,0	1737	31,2	798
Rural-Ouaga	30,1	991	30,9	921
Urbain-Ouaga	18,8	666	22,2	632
Etranger-Ouaga	7,1	299	15,7	485
Génération				
1936-1955	11,8	549	13,1	448
1956-1965	16,2	744	17,8	608
1966-1975	30,3	1313	28,0	956
1976-1985	41,7	1087	41,0	824
Sexe				
Homme	46,0	1751	48,7	1,413
Femme	54,0	1942	51,3	1,423
Niveau d'éducation atteint				
Aucun	24,7	919	38,5	1,168
Primaire	31,7	1115	24,7	692
Secondaire	37,7	1386	31,8	821
Supérieur	6,0	273	4,9	155
Dernière activité du père				
Indépendant	67,0	2432	71,3	2,068
Salarie	32,5	1232	28,1	748
Autre	0,4	29	0,6	20
Dernière activité de la mère				
Indépendant	60,5	2233	62,3	1,789
Salarie	5,1	187	4,5	111
Aide familial	18,8	617	17,8	515
Autre	15,7	656	15,4	421
Situation matrimoniale				
Célibataire	69,7	2451	41,9	978
Marié	29,0	1192	53,2	1,693
div/veuf/sep	1,31	50	4,9	165
Ethnie				
Mossi	72,1	2744	74,8	2,145
Peul	2,3	91	2,0	60
Senoufo	5,1	186	4,4	113
Gourounsi	7,8	182	5,2	139
Bissa	3,3	133	3,7	106
Autres	9,4	357	9,9	273
Expérience d'activité				
Etudes	42	1572	711	
Apprentis	12,7	475	354	
Chômeur	5,1	169	118	
Aide/foyer	40,3	1477	864	
Age à l'arrivée à Ouagadougou				
Avant 12	58,7	2,195	1,076	
13-15	14,0	469	226	
16-18	13,7	468	305	
19-21	7,9	311	210	
22-24	3,0	136	102	
25-27	1,6	63	46	
28-30	0,6	35	27	
31-34	0,5	16	15	
Total	100	3693	2047	2836

* :Les fréquences sont obtenues à partir des observations pondérées ** :Les fréquences sont obtenues à partir des effectifs pondérés

Enfin, l'origine ethnique et sociale est mesurée ici par l'ethnie du père. Au Burkina Faso on distingue plusieurs groupes ethniques mais, certains de ces groupes sont faiblement représentés dans l'échantillon. Le critère d'effectif de l'échantillon (plus de 30 individus) nous a permis de retenir six groupes ethniques importants : Bissa, Gourounsi, Mossi, Peul, Senoufo et un groupe « autres ». Une forte proportion de la population de Ouagadougou se déclare comme Mossi. Nous mettons donc en opposition ce groupe ethnique avec les autres pour mettre en évidence l'impact de l'appartenance à un groupe ethnique sur l'accès à un emploi rémunéré. Cette variable ne change pas dans le temps. S'agissant de la dernière activité des parents, nous retenus trois et quatre modalités respectivement pour la variable se rapportant au père et à la mère (la modalité aide familial étant inexistante du côté du père). Aussi bien chez les pères que chez les mères, c'est la modalité « indépendant » qui est la plus répandue.

Résultats

Migrants et non migrants au moment de l'enquête

La situation de l'emploi au moment de l'enquête est une première indication de la performance des migrants et des non migrants sur le marché du travail. En examinant le statut dans l'activité (tableau 3), on constate que ce sont les hommes non migrants qui se retrouvent davantage dans un statut d'indépendant comparativement aux migrants, et cela quelle que soit la génération. Pour les femmes par contre, le statut migratoire ne semblent pas les distinguer : elles se retrouvent toutes globalement très majoritairement dans le statut d'indépendant. Les données sur le secteur informel (tableau 4) vont dans le même sens que celles sur le statut dans l'emploi : pour les hommes, ce sont les migrants qui sont davantage concentrés dans l'informel par comparaison aux non migrants alors que pour les femmes, le statut migratoire ne semble pas jouer puisque migrantes et non migrantes sont très majoritairement dans le secteur informel. Il apparaît déjà que les jeunes hommes (générations 1966-75 et 1976-85) se retrouvent beaucoup moins dans le formel que les plus vieux, mais il faudra attendre l'analyse multivariée avant de conclure de façon définitive. Bref, ces premiers résultats descriptifs vont à l'encontre des hypothèses classiques qui placent les migrants dans une position défavorable sur le marché de travail urbain. Ils montrent également que le modèle classique ne s'applique pas du tout dans le cas des femmes pour qui le statut migratoire n'a pas d'effet sur le statut dans l'emploi ni sur le secteur d'activité. Comment expliquer de tels résultats ? Une analyse plus fine des déterminants d'être en emploi permet d'introduire d'autres facteurs que la génération. L'analyse multivariée qui suit porte sur l'emploi rémunéré de façon globale, puis de façon désagrégée en tenant compte du caractère formel (versus informel) et indépendant (versus salarié) de l'emploi occupé au moment de l'enquête.

Le premier modèle du Tableau 5 montre simplement l'effet brut du statut migratoire sur les chances (odds ratio) d'être en emploi rémunéré au moment de l'enquête. Il confirme donc les analyses descriptives présentées dans les paragraphes précédents, à savoir que les migrants ont plus de chance que les non migrants d'occuper un emploi rémunéré au moment de l'enquête, que ce soit un emploi dans le formel ou comme indépendant. Dans le module 2, lorsque les variables de durée de séjour, de capital humain, de sexe et de statut matrimonial sont introduites, les différences entre statut migratoire s'estompent. Ce résultat est valable pour les trois types d'emploi, rémunéré, formel et indépendant. C'est donc dire que ce n'est pas le statut migratoire en soi qui joue sur l'emploi mais plutôt les caractéristiques associées au fait d'être migrant et migrante. En particulier, on constate que les effets des variables de contrôle sont fort similaires quel que soit le type d'emploi. Ainsi, les caractéristiques qui augmentent les chances d'être en emploi sont : la durée de séjour plus élevée, l'appartenance aux générations plus anciennes, le fait d'être un homme, d'être marié ou divorcé.

L'effet des autres variables est moins facile à interpréter. Par exemple, en ce qui concerne l'éducation, les résultats semblent indiquer que les personnes qui ont atteint des niveaux secondaire ou supérieur voient

leur chance d'occuper un emploi rémunéré et indépendant diminuer. Par contre, pour le secteur formel, on voit à quel point l'éducation augmente considérablement les chances d'y entrer. Ce résultat indique que les personnes instruites préfèrent attendre un emploi à la mesure de leurs aspirations et de leur compétence plutôt que d'accepter n'importe quel emploi.

Contrairement aux hypothèses sur l'ethnicité, l'origine ethnique n'a pas d'effet significatif sur la probabilité d'être en emploi quel que soit le type d'emploi (sauf pour les Sénoufo qui semblent avoir moins de chance d'être en emploi indépendant). Il est tentant de conclure que le marché de travail à Ouagadougou ne semble pas hiérarchisé sur une base ethnique comme cela se trouve dans les pays développés.

L'origine sociale mesurée ici par la dernière activité du père et de la mère donne des résultats fort intéressants. En effet, d'un côté, la dernière activité du père ne semble pas avoir d'effet significatif sur la probabilité d'être en emploi. Par contre, lorsque la dernière activité de la mère se trouve dans la sphère domestique (e.g. aide familial), les répondants voient leur chance en emploi rémunéré et indépendant diminuer alors que cela ne joue pas pour l'emploi formel. Bref, il se pourrait que les enfants de ces mères soient également mobilisés dans la sphère domestique.

Tableau* 3: Répartition de la population occupée dans un emploi principal rémunéré au moment de l'enquête selon le statut migratoire, le statut d'activité, la génération et le sexe

Génération	Migrant				Non migrant			
	Statut dans l'activité				Statut dans l'activité			
	Indépendant(%)	Salarie(%)	Total	Effectif	Indépendant(%)	Salarie(%)	Total	Effectif
Homme								
1936-1955	55,27	44,73	100	206	72,79	27,21	100	16
1956-1965	48,77	51,23	100	258	61,32	38,68	100	37
1966-1975	49,06	50,94	100	289	53,19	46,81	100	75
1976-1985	47,73	52,27	100	57	73,11	26,89	100	39
<i>Total</i>	<i>50,35</i>	<i>49,65</i>	<i>100</i>	<i>810</i>	<i>63,15</i>	<i>36,85</i>	<i>100</i>	<i>167</i>
Femme								
1936-1955	90,41	9,59	100	133	100	0	100	22
1956-1965	78,87	21,13	100	177	81,22	18,78	100	55
1966-1975	79,76	20,24	100	227	91,05	8,95	100	96
1976-1985	58,14	41,86	100	82	58,57	41,43	100	66
<i>Total</i>	<i>77,4</i>	<i>22,6</i>	<i>100</i>	<i>619</i>	<i>77,46</i>	<i>22,54</i>	<i>100</i>	<i>239</i>

Tableau 4: Répartition de la population occupée dans un emploi principal rémunéré au moment de l'enquête selon le statut migratoire, le secteur d'activité, la génération et le sexe

Génération	Migrant				Non-migrant			
	Secteur d'activité				Secteur d'activité			
	Informel(%)	Formel(%)	Total	Effectif	Informel(%)	Formel(%)	Total	Effectif
Homme								
1936-1955	65,69	34,31	100	206	77,67	22,33	100	16
1956-1965	62,29	37,71	100	258	70,74	29,26	100	37
1966-1975	73,74	26,26	100	289	87,39	12,61	100	75
1976-1985	92,61	7,39	100	57	97,08	2,92	100	39
<i>Total</i>	<i>70,38</i>	<i>29,62</i>	<i>100</i>	<i>810</i>	<i>86,73</i>	<i>13,27</i>	<i>100</i>	<i>167</i>
Femme								
1936-1955	91,61	8,39	100	133	100	0	100	22
1956-1965	84,01	15,99	100	177	92,23	7,77	100	55
1966-1975	86,8	13,2	100	227	93,19	6,81	100	96
1976-1985	97,21	2,79	100	82	95,99	4,01	100	66
<i>Total</i>	<i>89,06</i>	<i>10,94</i>	<i>100</i>	<i>619</i>	<i>94,61</i>	<i>5,39</i>	<i>100</i>	<i>239</i>

* : les pourcentage sont obtenus à partir des effectifs pondérés

Tableau 5 Déterminants d'être en emploi rémunéré, formel ou indépendant au moment de l'enquête (régression logistique) ; Odds ratio

	Emploi rémunéré		Emploi formel		Emploi indépendant	
	Modèle1	Modèle2	Modèle1	Modèle2	Modèle1	Modèle2
Statut migratoire(non-migrant)						
Rural-Ouaga	2,7**	1,2	1,9**	0,8	2,0**	0,6
Urbain-Ouaga	1,9**	1,2	4,8**	1,3	0,9	0,7
Etranger-Ouaga	2,6**	1,1	2,9**	0,6	1,7**	1,0
Duré de séjour						
Durée		1,1**		1,0		1,0**
Dure*Rural-Ouaga		1,0		1,0		1,0
Dure*Urbain-Ouaga		1,0		1,0		1,0
Dure*Etran-Ouaga		1,0		1,0		1,0
Génération(1976-1985)						
1936-1955		4,5**		25,2**		3,3**
1956-1965		7,1**		22,7**		3,6**
1966-1975		3,9**		8,6**		3,5**
Sexe(Femme)						
Homme		2,1**		3,2**		0,7**
Situation matrimoniale(célibataire)						
Marié		2,6**		2,5**		2,0**
div/veuf/sep		6,4**		1,4		3,3**
age à l'arrivée(0- 12ans ; \$)						
13-15		6		1,4		1,5
16-18		10*		2,3*		2,3
19-21		12,2*		3,7**		3,6
22-24		16,9*				2,9
25-27		20*				3,5
28-30		24,9**				3,6
31-33		41,2**				4,5
34-36		39,8**				2,8
37 &+		39,7**				3,0
Niveau d'éducation (aucun)						
Primaire		1,1		3,7**		0,7**
Secondaire		0,7*		12,7**		0,3**
Supérieur		0,6*		41,0**		0,1**
Dernière activité père(Indépendant)						
Salarie		1,0		1,2		0,9
Autre		5,1*		2,0		2,9
Dernière activité mère(Indépendant)						
Salarie		0,6*		0,7		0,7
Aide familial		0,8*		0,9		0,6**
Autre		0,8*		1,0		0,6**
Ethnie (Mossi)						
Peul		1,0		1,1		1,1
Senoufo		1,0		1,1		0,5**
Gourounsi		0,9		1,3		0,9
Bissa		0,8		0,9		0,9
Autres		1,1		1,0		1,1

() catégorie de référence ; \$: emploi formel (groupes d'age à l'arrivée): <19; 19-24; 25-30; plus de 30 ** : P<0,01 * : P<0,05

Une dernière remarque sur l'effet de génération et le sexe. D'abord, il est clair que la jeune génération (1976-1985) a moins de chance d'occuper un emploi au moment de l'enquête, et cela est particulièrement vrai pour le secteur formel. On voit là un effet évident de la crise du marché du travail urbain qui a frappé les jeunes générations urbaines. Ensuite, comme prévu, les femmes ont significativement moins de

chance d'être en emploi. Toutefois, il faut reconnaître que les différences entre les hommes et les femmes sont moins importantes lorsqu'il s'agit du travail indépendant.

En somme, si à prime abord les migrants semblent davantage occupés dans des emplois rémunérés, qu'ils soient formels ou indépendants, cela est dû essentiellement aux autres facteurs associés au processus d'insertion économique. D'une certaine façon, ces résultats, tout en allant à l'encontre des hypothèses classiques tel que véhiculées par le modèle de Todaro, ils confirment la sélectivité migratoire, i.e. que s'ils « performant mieux » que les non migrants, cela est dû essentiellement à leur capital humain et démographique. Évidemment, il s'agit ici de l'emploi au moment de l'enquête et il se peut que la situation soit fort différente au moment de l'arrivée des migrants en ville, moment auquel semble se référer le modèle de Todaro. L'approche biographique qui suit permettra d'approfondir le lien entre migration et emploi.

Accès au premier emploi

Comme pour l'analyse de l'emploi au moment de l'enquête, nous examinons d'abord la répartition de la population occupée dans un premier emploi selon le statut professionnel (Tableau 6) et le secteur d'emploi (Tableau 7). Il faut d'emblée souligner que contrairement aux non migrants, pour une fraction importante des migrants (entre 30 et 45%), il ne s'agit pas de leur premier emploi. Néanmoins, ce qui nous intéresse ici c'est la performance sur le marché du travail de Ouagadougou. On constate que les hommes migrants sont davantage dans un premier emploi salarié et formel que les non migrants et cela quelle que soit la génération. Pour les femmes, le statut migratoire ne distingue pas vraiment les femmes entre elles. Ces résultats vont dans le même sens que les analyses de la situation au moment de l'enquête. Bref, même lors de leur arrivée en ville, les migrants masculins semblent davantage que les migrants accéder à un premier emploi salarié et formel. Pour les femmes, leur très forte prédominance dans le travail indépendant et informel projette une image de très grande homogénéité sur le marché de travail.

Il se peut que l'avantage que semblent avoir les migrants sur le marché de travail de Ouagadougou ne soit qu'un effet « apparent » qui est peut-être médiatisé par d'autres facteurs. L'analyse des effets nets du statut migratoire est présentée dans le Tableau 8 : le modèle 1 (effet brut du statut migratoire) confirme les analyse descriptives présentées ci-haut : les migrants accèdent plus rapidement à l'emploi rémunéré, qu'il soit formel ou indépendant (la seule exception étant les migrants d'origine urbaine (urbain-Ouagadougou) qui ne se distinguent pas des non migrants). Par contre, la dynamique sous-jacente à l'insertion dans le premier emploi se différencie de celle prévalant au moment de l'enquête. En effet, l'introduction des variables éducation, génération et sexe ne changent pas les résultats : les migrants continuent à accéder davantage que les non migrants aux emplois rémunérés, formels ou indépendants (modèle 2). Il en va ainsi pour le modèle 3 qui introduit les variables d'origines sociales et ethniques. Ce n'est qu'après l'introduction des variables état matrimonial, l'âge à l'arrivée et l'expérience antérieure, toutes des variables dépendants du temps, que les différences entre statuts migratoires s'estompent.

Le modèle 2 introduit les variables génération, sexe puis le niveau d'éducation atteint et confirme ce qui est maintenant largement documenté, à savoir l'avantage qu'ont les hommes sur les femmes du moins en ce qui concerne à l'emploi rémunéré et que la jeune génération prend beaucoup plus de temps à accéder à leur premier emploi rémunéré que les générations précédentes. Quant au rôle de l'éducation, on constate que les non instruits accèdent plus rapidement à l'emploi rémunéré que ceux qui ont atteint un niveau secondaire ou supérieur. Ce résultat peut sembler contradictoire avec la théorie du capital humain mais en fait dans une approche longitudinale, l'éducation a comme effet de retarder l'accès à l'emploi. En l'absence de la prise en compte des périodes d'études, on devrait effectivement s'attendre à ce que les non instruits accèdent plus vite à des emplois qui ne demandent aucune qualification. Plus loin on verra que les non instruits se retrouvent davantage dans des petits emplois de commerce par exemple et que les

instruits accèdent davantage au secteur formel. Retenons aussi que l'effet du statut migratoire demeure inchangé, du moins en l'absence des variables du modèle 4.

Le modèle 3 (Tableau 8) introduit les variables de l'origine sociale et ethnique et montre que ces variables influencent peu l'accès à un premier emploi rémunéré. S'agissant de l'origine sociale mesurée par l'activité du père, elle n'est pas significative alors qu'elle l'est lorsque mesurée par l'activité de la mère. En effet, les chances d'accès à un premier emploi rémunéré diminuent de façon significative lorsque la mère est salariée (versus mère indépendante). Enfin, l'origine ethnique semble jouer très peu : seul l'ethnie « Bissa » semble être désavantagé par rapport à l'ethnie « Mossi », en l'absence des autres variables. Les effets du statut migratoire, de la génération et du sexe semblent ne pas être affectés par l'introduction de ces variables alors que ceux de l'éducation semblent être altérés.

Tableau 6: Répartition de la population occupée dans un premier emploi principal rémunéré selon le statut migratoire, le statut d'activité, la génération et le sexe

Génération	Migrant				Non migrant			
	Statut dans la première activité principale				Statut dans la première activité principale			
	Salarié(%)	Indépendant(%)	Total	Effectif	Salarié(%)	Indépendant(%)	Total	Effectif
Homme								
1936-1955	64,46	35,54	100	198	77,67	22,33	100	40
1956-1965	71,61	28,39	100	253	54,91	45,09	100	51
1966-1975	69,61	30,39	100	306	48,87	51,13	100	94
1976-1985	58,39	41,61	100	57	27,82	72,18	100	36
<i>Total</i>	<i>68,18</i>	<i>31,82</i>	<i>100</i>	<i>814</i>	<i>50,2</i>	<i>49,8</i>	<i>100</i>	<i>221</i>
Femme								
1936-1955	17,16	82,84	100	124	14,48	85,52	100	39
1956-1965	21,52	78,48	100	188	21,77	78,23	100	67
1966-1975	22,01	77,99	100	240	16,77	83,23	100	108
1976-1985	40,26	59,74	100	97	42,81	57,19	100	50
<i>Total</i>	<i>24,96</i>	<i>75,04</i>	<i>100</i>	<i>656</i>	<i>23,68</i>	<i>76,32</i>	<i>100</i>	<i>264</i>

* : les pourcentage sont obtenus à partir des effectifs pondérés

Tableau 7: Répartition de la population occupée dans un premier emploi principal rémunéré selon le statut migratoire, le secteur d'activité, la génération et le sexe

Génération	Migrant				Non migrant			
	Secteur de la première activité principale				Secteur de la première activité principale			
	Informel(%)	Formel(%)	Total	Effectif	Informel(%)	Formel(%)	Total	Effectif
Homme								
1936-1955	67,94	32,06	100	198	55,93	44,07	100	40
1956-1965	70,02	29,98	100	253	67,23	32,77	100	51
1966-1975	75,83	24,17	100	306	87	13	100	94
1976-1985	82,21	17,79	100	57	96,68	3,32	100	36
<i>Total</i>	<i>73,01</i>	<i>26,99</i>	<i>100</i>	<i>814</i>	<i>79,72</i>	<i>20,28</i>	<i>100</i>	<i>221</i>
Femme								
1936-1955	83,67	16,33	100	124	89,17	10,83	100	39
1956-1965	83,09	16,91	100	188	92,2	7,8	100	67
1966-1975	92,83	7,17	100	240	91,63	8,37	100	108
1976-1985	99,1	0,9	100	97	97,44	2,56	100	50
<i>Total</i>	<i>89,93</i>	<i>10,07</i>	<i>100</i>	<i>656</i>	<i>92,71</i>	<i>7,29</i>	<i>100</i>	<i>264</i>

*: les pourcentage sont obtenus à partir des effectifs pondérés

Tableau 8: Déterminants de l'accès a un premier emploi rémunéré, formel ou indépendant (modèles paramétriques (log-logistic): régression par intervalle)

Variables Explicatives	Premier emploi rémunéré				Premier emploi formel				Premier emploi indépendant			
	Mod1	Mod2	Mod3	Mod4	Mod1	Mod2	Mod3	Mod4	Mod1	Mod2	Mod3	Mod4
Variables fixes												
Génération(1976-1985)												
1936-1955		1,4**	1,4**	1,2**		3,9**	3,9**	4,5**		0,8**	0,9**	0,5*
1956-1965		1,5**	1,5**	1,3**		3,2**	3,2**	3,5**		0,9**	9,0**	0,7**
1966-1975		1,0**	1,0**	1,1**		2,0**	2,1**	2,4**		0,7**	0,8**	0,7**
Sexe(Femme)												
Homme		0,3*	0,3*	0,4**		1,2**	1,1**	0,6*		-0,5**	-0,5**	0,0
Activité du père(Indépendant)												
Salarie			-0,2	0,1			-0,5	-0,2			-0,1	0,0
Autre			0,5	0,8*			0,7	1,3			0,7	0,9
Activité de la mère(Indépendant)												
Salarie			-0,8**	-0,5			-0,5	0,1			-1,3**	-1,2*
Aide familial			-0,1	-0,0			-0,4	-0,3			-0,3	-0,2
Autre			-0,1	-0,1			-0,1	-0,2			-0,2	-0,1
Ethnie(Mossi)												
Peul			-0,1	-0,2			0,8*	1,2**			-0,3	-0,4
Sénoufo			0,5	0,2			0,9*	0,7*			0,1	-0,2
Gourgandine			-0,3	-0,1			0,3	0,5			-0,2	0,0
Bissa			-0,6*	-0,5*			0,3	0,2			-0,4	-0,3
Autres			0,2	0,0			0,2	-0,1			0,0	0,0
Variables fonction du temps												
Statut migratoire(non-migrant)												
Rural-Ouagadougou	1,7**	1,6**	1,5**	0,1	1,8**	1,6**	1,4**	0,4	1,3**	1,2**	1,2**	-0,1
Urbain- Ouagadougou	1,5**	1,6**	1,6**	-0,1	2,1**	2,0**	2,0**	0,4	0,3	0,6**	0,7**	-0,6
Etranger- Ouagadougou	1,8**	1,7**	1,7**	-0,1	2,0**	2,3**	2,4**	0,2	0,9**	0,9**	0,9**	-0,5
Niveau d'éducation(Aucun)												
Primaire		-0,2	-0,2	-0,1		1,3**	1,4**	1,3**		-0,4	-0,3	-0,3
Secondaire		-0,6**	-0,5*	-0,2		2,8**	2,9**	2,9**		-1,5**	-1,3**	-0,9**
Supérieur		-0,7*	-0,6*	-0,2		2,7**	2,8**	2,8**		-3,8**	-3,7**	-3,7**
Etat matrimonial(Célibataire)												
Marié				0,1				-0,2				0,7**
div/veuf/sep				0,8				-0,2				1,0*
Age à l'arrivée(0- 12 ans)												
13-15				-7,8**				-6,4**				-5,6**
16-18				-5,8**				-5,2**				-4,0**
19-21				-3,5**				-3,3**				-2,1**
22-24				-1,6**				-1,8**				-0,4
25-27				4,3**				1,9**				5,3**
28-30				3,4**				5,7**				3,1**
31-34				8,6**				8,9**				8,6**
Expérience(Etude)												
Apprenti				0,5**				1,1**				0,5*
Chômage				0,9**				1,5**				0,0
Au foyer				0,3**				-0,7				0,4
Age atteint(12 14 ans)												
15-17	0,4	0,4	0,4	-1,4**	0,5	0,4	0,4	-0,7	0,1	0,2	0,1	-1,7**
18-20	0,0	-0,1	-0,1	-3,1**	1,6	1,3	1,2	-0,6	-0,6	-0,4	-0,5	-3,4**
21-23	-0,4	-0,6	-0,6	-4,8**	1,2	0,7	0,5	-2,4*	-1,3**	-1,1**	-1,1*	-4,9**
24-26	-0,7	-1,1**	-1,2**	-6,5**	1,4	0,7	0,4	-3,4**	-1,4**	-1,5**	-1,5**	-6,4**
27-29	-0,4	-0,8	-0,8	-8,4**	1,3	0,3	0,1	-4,8**	-0,9	-1,0	-0,9	-8,0**
30-32	-2,1**	-2,7**	-2,8**	-10,2**	-0,3	-0,8	-1,0	-6,3**	-2,4**	-2,8**	-2,9**	-9,4**
33-35	-2,6**	-3,5**	-3,5**	-12,2**	-1,8	-2,0	-2,4	-10,9**	-2,4**	-3,3**	-3,3**	-10,6**
Constante	-6,5**	-7,1**	-7,1**	-1,0	-9,0**	-14,0**	-13,9**	-8,8**	-6,5**	-6,2**	-6,0**	-2,0*

** : Z<0,01 * : Z<0,05

() catégorie de référence

Par contre, avec l'introduction des variables dépendantes du temps dans le dernier modèle du tableau 8 (l'état matrimonial, l'âge à l'arrivée et l'expérience antérieure), l'effet net du statut migratoire disparaît, quel que soit le type d'emploi. Il est également notoire que l'effet du sexe disparaît également dans ce modèle. C'est dire à quel point l'âge du début de la recherche d'emploi (12 ans pour les non migrants et l'âge d'arrivée pour les migrants) constitue un déterminant central de l'accès à l'emploi : plus cet âge est jeune, plus longue est la période d'accès à l'emploi rémunéré, formel comme indépendant, et explique en grande partie les différences non seulement entre les migrants et les non migrants mais aussi entre les hommes et les femmes. Les changements dans l'état matrimonial ne jouent que pour l'emploi indépendant : le fait de se marier accélère l'accès à l'emploi indépendant. L'interprétation de cette relation demeure délicate car il se peut que nous soyons en présence d'un comportement anticipatoire, les personnes prévoyant de se marier décidant d'accélérer leur recherche d'emploi.

Conclusion et discussion

Les résultats présentés ici concernant les liens entre migration et emploi montrent que ceux-ci sont complexes et multidimensionnels. Dans l'approche classique fortement imprégnée par la disponibilité de sources transversales, les travaux comparent les performances économiques des migrants en comparaison avec les non migrants. Dans le cas des travaux effectués dans les pays développés, les conclusions indiquent que les migrants, avec le temps, arrivent à performer « aussi bien » que les natifs sur le marché du travail. Il semble néanmoins, du moins en Amérique du Nord, que cela n'est plus vrai pour les cohortes plus récentes pour qui l'insertion économique demeure en deçà des natifs. Pour les pays en développement, il existe très peu de travaux de ce type, en grande partie due à l'absence des données disponibles dans les recensements. S'agissant des travaux sur l'Afrique, les hypothèses dominantes posent que l'insertion économique des migrants est plus difficile que celle des non migrants. La vision la plus répandue est celle où les migrants rejoignent les rangs des chômeurs et des sans emploi. Cela voudrait donc dire que les migrants se retrouveraient moins dans des emplois rémunérés, dans le secteur formel et dans le salariat. Pourtant, les résultats pour Ouagadougou présentés ici vont dans le sens contraire : les migrants semblent avantagés sur le marché de l'emploi, avantages qui s'expliquent essentiellement par des caractéristiques démographiques et le capital humain. Une fois prise en compte ces facteurs, il n'y a pas de différences significatives entre les migrants et les non migrants.

Évidemment, on peut penser, comme le supposent à la fois la littérature sur l'intégration économique des immigrants et, pour l'Afrique, le modèle de Todaro, que c'est à l'arrivée que les migrants se distingueraient des natifs. Ainsi, cela impliquerait qu'à leur arrivée les migrants se retrouveraient majoritairement dans des activités non rémunératrices ou dans le secteur informel et dans le statut d'indépendant, et cela davantage que les natifs. Comme pour l'emploi au moment de l'enquête, les analyses effectuées sur le premier emploi présentées ici indiquent le contraire, et cela même en introduisant dans les modèles explicatifs les variables de capital humain. Ce n'est qu'une fois introduites les variables qui changent dans le temps (état matrimonial, âge à l'arrivée et expérience antérieure) que les différences entre migrants et non migrants s'estompent.

Au-delà du statut migratoire qui constitue la variable centrale de nos analyses, trois autres résultats méritent l'attention. Premièrement, le rôle de la migration sur l'accès à l'emploi joue très peu pour les femmes. Quel que soit leur statut migratoire, celles-ci sont toujours désavantagées sur le marché de l'emploi rémunéré : elles sont très majoritairement concentrées dans le secteur informel comme indépendantes (essentiellement le petit commerce). De plus, le fait qu'il s'agisse d'une sphère où le travail familial est important pourrait expliquer l'effet de l'activité indépendante de la mère sur les chances d'accès plus rapide à un premier emploi rémunéré, lui aussi probablement appartenant à la même sphère. Ces résultats confirment la nécessité de théories migratoires spécifiques pour les hommes et les

femmes (« gender-specific theories ») car il est clair que les modèles migratoires dominants ne s'appliquent pas au cas des femmes africaines urbaines.

Le deuxième résultat notoire concerne l'origine ethnique. Dans la littérature sur les pays développés, les inégalités ethniques sur le marché du travail sont largement documentés (Reitz, 1997) et constituent une pièce maîtresse des théories de l'immigration (Massey et al., 1998). Or, dans notre recherche, l'effet de l'origine ethnique est mitigé. En effet, dans les analyses transversales, l'effet de l'ethnie n'est significatif que pour un seul type d'emploi (indépendant) et pour un seul groupe (Senoufo). Par contre, dans l'approche biographique, l'effet de l'ethnie sur l'emploi rémunéré est significatif pour le groupe Bissa (accès moins rapide) ; pour l'emploi formel, les Peuls et les Senoufo se distinguent des autres par un accès plus rapide. La seule autre étude sur l'Afrique est celle de Traoré (1997). Dans sa recherche comparative, l'effet net de l'ethnie varie selon les pays étudiés : en Guinée et au Sénégal, l'effet est non significatif alors qu'il l'est pour les autres pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie et Niger). Dans le cas du Burkina Faso, seuls les Peuls se distinguent des autres groupes par des probabilités de chômage plus élevées (Traoré, 1997 : 258). Les résultats présentés ici semblent indiquer que si la stratification ethnique de l'emploi est peu à l'œuvre à Ouagadougou, il peut en être autrement dans les autres pays de la région. Dans le cas de Ouagadougou, cela ne veut pas dire que les réseaux ethniques ne sont pas à l'œuvre comme ressources pour la recherche d'emploi mais plutôt que le marché du travail ne serait pas structuré sur une base ethnique.

Enfin, la dernière conclusion importante est liée à l'effet du marché du travail mesuré ici par l'effet de génération. En effet, la jeune génération née entre 1976 et 1985 et qui entre sur le marché du travail dans les années 1980 et 1990 se trouve nettement défavorisée par rapport aux générations précédentes. Rappelons la diminution drastique de la proportion des travailleurs salariés dans cette génération, indépendamment du sexe ou du statut migratoire. C'est le groupe de population qui rentre dans la vie active à partir de 1980. Or au début des années 80, le pays, affecté par des déficits budgétaires grandissants et une récession économique persistante, a décrété le gel des embauches accompagné de réduction des effectifs dans le secteur public et privé suite à l'adoption de programmes d'ajustement structurel. Ce résultat ne vient que renforcer les conclusions des autres travaux qui ont montré l'effet de la crise économique sur le marché de l'emploi pour les jeunes urbains (Ouédraogo et Piché, 1995 ; Antoine, Piché et Ouédraogo, 1998).

Comment expliquer la relative « bonne » performance des migrants sur le marché de l'emploi urbain en Afrique ? Une hypothèse explicative importante serait, selon nous, le processus de recherche d'emploi (job search) qui serait très différent pour les migrants en comparaison avec les natifs des villes (Fields, 1975 ; Banerjee, 1984 et 1991 ; Yap, 1997 ; Lucas, 2003). Ce processus comprendrait deux moments différents dans la recherche de l'emploi, c'est-à-dire avant l'arrivée en ville et une fois en ville. Dans le premier cas, les migrants peuvent être informés de l'état du marché du travail de deux façons : soit par la circulation de l'information provenant des parents et amis déjà en ville, soit par des visites de courte durée en ville (ou les deux à la fois). Ainsi, le migrant ne viendrait en ville qu'une fois relativement assuré de trouver en emploi (Banerjee 1991 parle d'emploi « pré-arrangé ») : il n'est pas surprenant alors que la vitesse d'accès à l'emploi mesurée dans nos modèles semi-paramétriques soit aussi rapide. Dans le deuxième temps, une fois arrivé en ville, le migrant ne peut pas se permettre de « chômer » ou de rester sans emploi : il va donc accepter rapidement un emploi tout en cherchant un autre emploi (« on-the-job-search »). La migration rurale-urbaine serait donc partie intégrante du processus de recherche d'emploi, que ce soit pendant une période initiale de non emploi ou après avoir accepté un emploi temporaire (Lucas, 2003 : 6).

Les implications politiques de nos résultats sont cruciales. En effet, devant les contraintes évidentes auxquelles font face les États africains, contraintes autant financières que politiques, le choix de

politiques pertinentes ne peut que s'appuyer sur les faits (« evidence-based decision »). Or, il semble de plus en plus clair que les problèmes du marché du travail urbain ne peuvent être imputés à l'arrivée massive des migrants comme le laissent croire trop souvent la littérature sur l'insertion urbaine. Au contraire, il est apparent que si la migration joue un rôle dans ce processus, ce serait un rôle positif dans la mesure où leur insertion économique tel que mesurée ici montre leur dynamisme. Des politiques migratoires restrictives ne sont donc pas appropriées. De même, les travaux sur l'impact du développement rural montrent clairement que les associations entre le développement des zones rurales et l'émigration est positives. Les politiques doivent donc s'orienter prioritairement vers l'appui au secteur informel en milieu urbain et l'amélioration des conditions de travail de toutes les couches de la population urbaine.

Bibliographie

- Adepoju A. (1988), « Migration et urbanisation en Afrique : problèmes et politiques », dans Van de Walle E., Sala-Diakanda D. et Ohadike P. (éds), **L'état de la démographie africaine**, Liège (Belgique), Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population, p. 123-138.
- Akaide H.(1974), «A new look at the statistical model identification», IEEE Transaction and Automatic Control AC-19, p 716-723.
- Antoine P. et Piché V. (1998), « L'insertion à Dakar et à Bamako : une comparaison des itinéraires », dans Antoine P., Ouédraogo D. et Piché V. (éds), **Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako**, Paris, L'Harmattan, p. 11-44.
- Antoine P. et al., (2000), Biographies de trois générations dans l'agglomération d'Antananarivo, Documents et manuels du CEPED n°11
- Beauchemin C. (2001), **L'émergence de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire**, Paris et Abidjan, CEPED et INS, Les Études du CEPED no 19.
- Bocquier P. et LeGrand T. (1998), « L'accès à l'emploi dans le secteur moderne », dans Antoine P., Ouédraogo D. et Piché V. (éds), **Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako**, Paris, L'Harmattan, p. 77-116.
- Burkina Faso (2000), **Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté**, Ouagadougou, Ministère de l'Économie et des Finances.
- Cox D.(1972), «Regression models and life tables», **Journal of Royal Statistical society**, B34, p 187-220.
- Coulibaly S. et Demers L. (1987), « **Insertion socio-économique et culturelle des migrants dans les pays africains au Sud du Sahara** », in actes du séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Québec, Montréal du 25 au 28 août 1987.
- Granovetter M. (2000), **Le marché autrement**, Paris, Desclée de Brouwer.
- Hox J.(2002) :**Multilevel analysis :techniques and application**. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- ILO (1997), **Jobs for Africa : A Policy Framework for an Employment-Intensive Growth Strategy**, Geneve, ILO.
- Klein J. P. and Moeschberger M. L.(1997), Survival Analysis: Techniques For censored and truncated data. New York: John Willet and Sons.
- Kishimba N. (2002), «Génération et processus d'insertion sur le marché de l'emploi à Yaoundé », dans Gendreau, F., Tabutin, D. et Poupard M. (éds), **Jeunes, vieilles, démographies et sociétés**, Louvain-la-Neuve, Academia_bruylant/L'Harmattan, p. 197-218.

Kouamé A. (1991), « Les conditions socio-démographiques de la reproduction du secteur informel et des milieux urbains africains défavorisés : quelques réflexions théoriques à partir du cas ivoirien », **Revue canadienne d'études du développement**, Vol. 12, No 2, p. 405-420.

Kouamé A. (2000), « L'insertion des migrants sur le marché du travail: une revue de littérature », *Études et Recherches* no 2, Dakar, Union for African Population. PA No. 2)

Oberai A.S. et Singh H.K.M. (1984), « Les migrations, l'emploi et le marché du travail urbain : le cas du Pendjab indien », **Revue internationale du travail**, Vol. 123, No 4, p. 553-572.

Piché V. (2003), « Immigration et intégration dans les pays développés : un cadre conceptuel », dans Caselli, Graziella, Vallin, Jacques et Wunsch, Guillaume (éds), **Démographie : analyse et synthèse. Volume 6 : Conséquences des changements démographiques**, Paris, INED (sous presse).

Piché V., Mariko S. et Gingras L. (1995), « L'emploi et l'insertion sur le marché du travail », dans Ouédraogo D. et Piché V., **L'insertion urbaine à Bamako**, Paris, Karthala, p. 59-80.

Piché V. et Gingras L. (1998), « Migrer un atout pour l'emploi? », dans Antoine P., Ouédraogo D. et Piché V., **Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako**, Paris, L'Harmattan, p. 47-76.

Piché V., Marcoux R. et Zourkaleini Y. (2003), « La sélectivité migratoire : effet sur l'estimation de l'insertion économique des migrants et des migrantes », en cours.

Poirier J., Piché V., Le Jeune G., Dabiré B. et Wane H.R. (2001), « Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéniennes à partir de l'enquête Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso », **Cahiers québécois de démographie**, Vol. 30, No 2, p. 289-310.

Portes A. et Shauffer R. (1993), « Competing Perspectives on the Latin American Informal Sector », **Population and Development Review**, Vol. 19, No 1, p. 33-60.

Potts D. (2000), « Urban Unemployment and Migrants in Africa : Evidence from Harare 1985-1994 », **Development and Change**, Vol. 31, p. 879-910.

Reitz J. (1997), « Ethnic Concentration in Labour Markets and Their Implications for Ethnic Stratification », dans Van den Berg A. et Smucker J. (éds), **The Sociology of Labour Markets**, Scarborough (Ontario, Canada), Prentice Hall Allyn et Bacon Canada, p. 409-450.

Somda P. et Sawadogo S.M. (2001), « Le suivi de la pauvreté au Burkina Faso: instruments et contraintes », dans Koulibaly M., **La pauvreté en Afrique de l'Ouest**, Dakar et Paris, CODESRIA et Karthala, p. 89-112.

Todaro M. (1971), « Income Expectations, Rural-Urban Migration and Employment in Africa », **International Labour Review**, Vol. 104, p. 387-413.

Traoré S. (1997), « L'insertion professionnelle en milieu urbain ouest-africain », dans Rallu J.-L., Courbage Y. et Piché V. (éds), **Old and New Minorities/Anciennes et nouvelles minorités**, Paris, John Libbey et INED, p. 251-268.